PEARL
ACCOUNTING & FINANCIAL SERVICES LLC

Feuille de route : impôt sur les sociétés aux Émirats

Les grandes étapes, dans l'ordre. Votre situation peut changer l'ordre ou ajouter des étapes.

1. Faire le point

- [ ] Vérifier si la société est immatriculée à l'impôt sur les sociétés et dispose de son numéro
- [ ] Identifier la date de clôture de l'exercice et l'échéance de dépôt et de paiement
- [ ] Vérifier si la société est en free zone et ce que cela change pour sa déclaration

2. Préparer la déclaration

- [ ] Réunir les états financiers et la comptabilité de la période
- [ ] Vérifier les allègements et options qui peuvent s'appliquer à votre société
- [ ] Garder les justificatifs à disposition : l'autorité peut les demander

3. Déposer et suivre

- [ ] Déposer la déclaration et payer l'impôt dû sur le portail de la Federal Tax Authority
- [ ] Répondre à toute notification ou demande de l'autorité
- [ ] Noter la prochaine échéance dans un calendrier de conformité

> Cette feuille de route est indicative et ne constitue pas un conseil fiscal ou juridique. Les règles, les taux et les échéances évoluent dans le temps et dépendent de votre situation. Une étude de votre dossier confirme ce qui s'applique à votre société.